Privilège

ordre de la Chambre ou une proposition dont la Chambre a été saisie.

J'ai demandé au député de Calgary-Ouest comment, si nous croyons au système des comités, un comité pouvait rester sans président pendant autant de mois.

Je veux dire autre chose: je ne peux probablement pas intervenir, mais on me demande de le faire, et ce n'est pas la première fois. Les deux côtés de la Chambre sont peut-être à blâmer, mais je demande aux députés, pour l'amour du ciel, de régler la question.

M. Hawkes: La présidence est toujours en terrain dangereux quand elle reçoit les applaudissements d'un côté de la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est vrai.

M. le Président: Un instant. Qu'il soit bien clair que je ne défends pas un côté ou l'autre de la Chambre dans cette affaire. Je dis aux députés de l'autre côté de la Chambre, mais cela vaut pour eux et leurs vis-à-vis, qu'il faut se garder d'applaudir la présidence trop vite.

J'ai passé dans l'opposition de nombreuses années, inutile de vous dire combien. Les réformes et les changements que nous avons apportés m'apparaissent comme des progrès. Tout ce que je dis à la Chambre, parce que je ne sais pas si j'y peux quelque chose, c'est que la Chambre et le pays sont dans un bien triste état si un comité a pu rester sans président depuis septembre.

M. Hawkes: Monsieur le Président, je dois me reporter à l'année 1985, lorsque notre gouvernement et notre parti ont présenté dans cette enceinte une réforme du système parlementaire.

Une voix: Appliquez-la.

M. Hawkes: Un des nouveaux députés qui ont été élus en 1988 nous exhorte à l'appliquer. Je tiens à lui dire alors carrément que nous essayons de le faire. C'est l'opposition qui ne respecte pas les principes de la Chambre qui s'appliquent aux comités.

Une voix: Assez de jacasserie.

M. Hawkes: Moins on en sait, plus on est porté parfois à jacasser dans cette enceinte.

Un aspect très important de cette réforme parlementaire résidait dans la création d'un comité de sélection chargé de désigner les membres des divers comités. La Chambre devait approuver les nominations, et les membres des comités permanents avaient le droit de conserver leur siège pendant un an s'ils étaient nommés dans les dix premiers jours de séance qui suivent le début de la session d'automne. Personne, à part les intéressés euxmêmes, ne pouvait faire quoi que ce soit dans cette enceinte pour modifier la composition des comités. Les députés avaient le droit de démissionner, mais les whips ne pouvaient leur retirer leur siège. Chaque année, la Chambre prenait une décision tout à fait réfléchie à cet égard, Or, on a violé ces principes en septembre dernier, lorsque l'opposition a refusé d'accepter le rapport du comité de sélection sur la composition des comités pour l'année en cours.

• (1130)

Il n'y aurait pas de problème, si l'opposition s'en était tenue aux précédents en acceptant le rapport du comité de sélection.

Des voix: Non.

M. Angus: Vous ne dites pas tout.

M. Hawkes: Je vais le faire. Nous avons eu un très grand nombre de rencontres officieuses, et je vais vous donner tous les détails.

On parle de politique partiale et mesquine, et peutêtre que le député de Vanier ignorait dans quoi il s'engageait. À l'heure actuelle, toute la situation des comités et des comités permanents empêche le gouvernement d'assumer la responsabilité qui lui incombe de gouverner le pays. Il y a dans cette enceinte l'opposition officielle et l'opposition, d'une part, et le gouvernement, d'autre part. Les deux camps ont un rôle bien précis à jouer, mais la responsabilité de gouverner revient au gouvernement.

Prenons le cas du comité en question: si nous convoquons une réunion cet après-midi et que les membres actuels élisent un président, ce sera alors l'opposition et non le gouvernement qui détiendra la majorité lors des votes. En ce moment, c'est le cas de sept des 21 comités de la Chambre et ce, depuis septembre dernier. Nos vis-à-vis le savent.

Une voix: Ils jouent les apprentis sorciers.

M. Hawkes: Par esprit de parti, ils menacent l'avenir de notre pays, l'unité nationale, et ils remettent en question la formation des comités et tout le reste, car ils veulent avoir la haute main sur les comités.

M. Angus: C'est faux.